



L'indépendance qui nous rassemble

Lettre ouverte

Monsieur Renaud CHAUMIER
DRH LCL
Immeuble Rhône
10 place Oscar NIEMEYER
94800 VILLEJUIF

Villejuif, le 12 octobre 2017.

Objet : Demande d'ouverture d'une négociation GPEC chez LCL

Monsieur le Directeur,

L'accord portant sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences du groupe Crédit Agricole S.A. a été signé le 6 juillet 2012 et conclu pour une durée de trois ans soit jusqu'au 5 juillet 2015.

Même si l'accord reste cependant valide juridiquement parlant, notamment pour les mesures de mobilité par exemple, il est devenu obsolète quant à la gestion prévisionnelle !

Rien n'augure aujourd'hui de la conclusion d'un nouvel accord au niveau du Groupe. Et même si tel était le cas, **FO LCL** juge indispensable une telle négociation chez LCL. En effet, la banque de détail est en pleine évolution. Le développement technologique (numérisation, automatisation, digitalisation, ...) modifie en profondeur les activités, les métiers.

Il nous semble donc impératif d'avoir une vision prospective : quels métiers sont en voie de disparition, en voie de diminution, en voie de développement, en voie de création ? A la lumière de ces perspectives, nous devons revoir les parcours de carrière, intra LCL mais également intra groupe, encadrer les mobilités fonctionnelles et géographiques, identifier les besoins en formation et mettre en place les mesures d'accompagnement nécessaires.

Nous vous rappelons qu'il est du devoir de l'employeur d'accompagner chaque salarié afin de lui permettre de se maintenir dans un emploi, et ce, tout au long de sa carrière.

Vous remerciant de l'attention que vous ne manquerez pas de porter à ce courrier, je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, nos salutations respectueuses.

Philippe KERNIVINEN
Délégué Syndical National **FO LCL**

Délégation Nationale FO LCL

B.C. 500 - 04, 39 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF

Tél. : 01 42 95 12 06 - Fax : 01 42 95 10 75 Site Internet : www.fo-lcl.fr

